

Le Temps

I. Le Temps. 1931-09-16.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Chronique

LE DOMAINE DU FEU

Sainte-Maxime-sur-Mer, septembre.

La route qui vient de Saint-Raphaël, le long de la mer, après avoir franchi le sillon descriptif du nouveau Fréjus, traverse les bois de Saint-Aigulf et contourne des rochers nus ravagés par d'anciennes incendies. Tout à coup, passé le lit de roseaux de la Garonne, le paysage prend en un moment un aspect sinistre. Le sol est noir et couvert d'un lit de charbon. Les arbres sont débout, mais jaunes et desséchés; et ce feuillage roux, plus clair que le sol, ces couleurs transposées, ce dessin précis et mort, tout cela fait un ensemble tragique. C'est la trace de l'incendie du mois d'août.

D'un des incendies. Car d'autre foyers ont brûlé plus à l'ouest, vers Grimaud et le Gard-Fréneil. Le vallon charmant de la Molle, qui, dans la sèche Provence, est vert et touffu comme un ruisseau normand, a été entouré de flammes; on a vu des lieues derrière Saint-François, l'incendie de la Garonne, qui couvre à lui seul une longueur de dix kilomètres et une largeur de trois, je viens d'en parcourir le terrain. Peut-être un récit plus précis et une vue plus détaillée intéresseraient-ils le lecteur. Je tirai les renseignements du rapport, admirablement clair, d'un témoin, le major Horn. Que dis-je, un témoin ? Le major Horn est un officier britannique qui s'est fixé dans le fond le plus inaccessible de ces solitudes. Au nord de la Garonne, derrière une certaine de précipices et de crêtes, au plus profond de l'inhabitable, dans un paysage sublime, s'élève une haute maison de briques rouges, qui se nomme le Château de la Mère. C'est là sa demeure. Président du syndicat des propriétaires de la vallée, il a montré, dans ces jours pathétiques, une énergie, une activité, une bravoure de soldat. Voici maintenant les faits.

A 6 h.30 du matin, le 17 août, le feu prend dans un ravin, à la lisière des communes de Sainte-Maxime et du Plan-de-la-Tour, sur une propriété appartenant à M. Guignonnet. Dans ce ravin, il y a une source. Des chasseurs, qu'on n'y pas retrouvés, ont campé là et, en préparant leur déjeuner, allumés la forêt. Le vent est violent. Dans ces défilés des Maures, le mistral, contrairement de ce qu'on croit, ne souffle pas de la direction de l'est, il faut se représenter le pays. Les Maures, chaîne étirée d'ouest en est, sont traversés du sud au nord, perpendiculairement à leur axe, par une coulée de granit qui forme un plateau solide. C'est le Plan-de-la-Tour. Ce plateau est flanqué à l'est d'un énorme paquet de grès, roche divisée, parfois feuilletée, à moitié pourrie, dont les torrents d'hiver ont facilement raison. Ils y ont creusé une douille de ravins, au pied d'un rocher culminant, blanche et décolorée, qui s'appelle le Peygros, ce qui signifie, j'imagine, la Grande-Pierre. Pour passer du côté sud des Maures au côté nord, ou, si l'on veut, de Sainte-Maxime au May, on emprunte successivement deux vallées de sens contraire, et opposées par le sommet, de sorte que l'on gravit l'une et que l'on descend l'autre. Leurs têtes de vallon s'affrontent précisément au pied du Peygros. Le col par lequel elles communiquent s'appelle Gratiolou.

M. Guignonnet, sa femme et sa fille, ayant aperçu l'incendie, y coururent. Un passant alerta le hameau du Revest, qui est au nord, et le village du Plan-de-la-Tour, qui est au sud. Une cinquantaine d'hommes ouvrirent une tranchée de dix mètres. Le feu s'arrêta. A neuf heures, tout était éteint.

Un des plus sinistres caractères de ces incendies, c'est la traîtrise de leurs réveils. Ici, tout d'un coup, le feu se réveille, franchit la tranchée abandonnée et recommença à gagner furieusement vers l'est. Cette espèce de torrent de flammes trouvait maintenant devant lui un véritable lit de torrent tout préparé, qu'il n'avait qu'à suivre jusqu'à la mer. Ce torrent s'appelle la Garonne. Il est desséché en cette saison. Mais l'humidité hivernale des fonds y a fait pousser une végétation qui est une proie pour l'incendie. Voilà donc le fleuve de feu courir par la vallée. Il avait à sa gauche les bords du Peygros, à sa droite une série de hauteurs qui s'appellent successivement les Amandiers et le Devin. Dans ce cadre, il gagnait de toutes parts.

C'est sur la rive gauche, si je puis dire, de ce torrent enflammé que se trouve la propriété du major Horn. Averti vers neuf heures, il a disposé aussitôt sa famille et son personnel face à cette rive, de façon à la border. Il faisait donc avec son monde un cordon d'ouest en est, regardant au sud, ayant à sa droite les gens du Plan-de-la-Tour, et derrière lui le

Peygros, dont il couvrait les abords. Il arriva à endiguer le feu, qui continuait à rouler vers l'est, mais sans gagner latéralement au nord. Au contraire, sur l'autre rive, sur la rive méridionale, l'incendie, ne rencontrant pas d'obstacles, continua à s'étendre. Les crêtes qui l'encaadraient, et dévasta les Amandiers et le Devin. Il semble même que c'est par là qu'il a cheminé le plus vite; on dirait, en termes militaires, que le feu a progressé par l'ailé droite, et sur les hauteurs.

Dépendant, une autre équipe de vingt hommes arrivait du May, conduite par M. Laudon, de Marseille. Entre une heure et quatre heures de l'après-midi, l'inspecteur des eaux et forêts de Fréjus, l'inspecteur des eaux et forêts de Draguignan, le préfet du Var avec deux camions portant un détachement de la garnison de Fréjus, sont accourus. Je prie le lecteur de vouloir bien ajouter à ce procès-verbal le dramatique des éléments déchaînés : le feu gagnant de-ci de-là, et comme en désordre, passant une route de Gratiolou d'abord au pont qui est au pied des Amandiers, et où la volée était au plus, trois heures plus tard, bien plus au nord, aux Ricards; le major Horn, traversant cette route en feu et ayant son frère brûlé auprès de lui; le préfet du Var longeant l'incendie par le nord et se voyant la retraite coupée; dix hommes tout à coup isolés et qu'on dégage à grand-peine; tout cela dans un épouvantable nuage noir et rouge, qui recouvrait tout le golfe.

Vers quatre heures de l'après-midi, la situation est à peu près la suivante. En ligne droite, le feu, dévorant dix kilomètres, a réussi à atteindre la mer; non pas, il est vrai, par la vallée de la Garonne, son grand axe de marche; — au dernier moment, il s'est déversé vers la droite, par une gorge qui s'appelle le Saut du Loup. Épargnant ainsi les maisons neuves à l'embouchure de la Garonne, il a coupé la route du littoral plus à l'ouest. En même temps qu'il avançait, le fleuve de feu s'élevait. Comme nous l'avons vu, il était à peu près contenu sur sa rive nord. Sur sa rive sud, après avoir dévoré les Amandiers et le Devin, il était arrêté par une propriété enclose de murs; mais il cherchait alors à s'étendre latéralement sur sa droite, et il arrivait jusqu'au terrain du golf de Sainte-Maxime.

Je quitte ici le récit du major Horn, pour résumer celui que m'a fait sur place le peintre Hippolyte Tavernier, un de mes vieux camarades de la Palette, qui allie à la science profonde et au style des Lyonnais le sentiment le plus délicat et le plus vivant. Il se trouvait précisément sur la route du courant. Il m'a décrit cette effrayante colonne de fumée, des hautes flammes gagnant à vive allure, et les vignes séchant d'un coup, quand le souffle de cette fumée les touchait. Avec six ou sept hommes, il y avait eu, par la suite, un très grand feu. Le terrain du versant opposé brûlait. Ils ont pu, en faisant jouer toutes les douches et tous les robinets, préserver la maison. Le terrain était défriché ne craignait pas grand-chose. Mais dans ces pays vallonnés, sous le double effet du feu et des barrières montagneuses, il se produisit de violents tourbillons ascendants; les pins y flambent comme des torches, et du foyer à l'aval, des incendies, enflammés, de véritables sources incandescentes, halles légères et brûlantes, que le vent emporte à des centaines de mètres. On voit ainsi le feu sauter de crête en crête, par-dessus des vallées entières. J'ai vu de mes yeux, dans la forêt verte, des taches brûlées, qui s'étaient allumées de la sorte, à grande distance du foyer.

Le soir, le triangle de feu, né d'un point situé près du Plan-de-la-Tour, et ouvert en éventail vers l'est, avait atteint le pied du Peygros. La route du littoral était ouverte. C'est à ce moment-là que les troupes sont vraiment utiles; car il s'agit d'empêcher les réveils de la flamme. C'est ainsi que, dans la nuit du 17 au 18, un foyer est éteint, vers deux heures du matin, au sud du Peygros. A 6 h. 30, sous une poussée violente de mistral, le feu reprend avec force dans le fond du ravin.

Quatre heures, à l'heure du matin, c'était à la lisière nord, vers les Ricards, sur la route de Gratiolou, que le péril renaissait. Cinq hommes du major Horn en vinrent à bout. Enfin, à 11 heures, une dernière flambée éclata encore sur le front du Peygros. Elle a été arrêtée à midi 30. Ce fut la dernière alerte. Il y a près d'un mois de cela, et le spectacle, dans ces pays de maures, a été très dramatique. J'ai suivi la route qui longe le bord septentrional de l'incendie. C'était au déclin du jour. On avait devant soi tout le lit du fleuve de feu. Il prenait sa source au loin vers la droite, dans des gorges profondes de lumière. Il sortait de cet éblouissement et arrivait sous nos pieds, au fond de précipices noirs et roux. En face de nous, les Amandiers et le Devin avaient une couleur rougeâtre, et le feu, dans les gorges profondes, qu'il illuminait le soleil oblique. Sur la gauche, au contraire, on voyait les obstacles où le feu s'était arrêté. Il avait sauté hors de la vue, et l'extrémité du paysage redevenait verte. Imaginez sur tout cela un silence infini, une immobilité morte, un ciel d'un bleu limpide et, au loin, la mer dans une vapeur de perle, la silhouette pâle des rochers d'Agay. L'écrin répandu des maisons de Saint-Raphaël.

J'ai demandé à un des propriétaires atteints

(on sait que ces forêts ne s'assurent pas) l'étendue du désastre. Dans la zone brûlée, les chênes apparaissent vêtus d'un feuillage fripé, d'un jaune presque gris, tandis que les pins étaient roux comme la queue d'un écureuil. Quelques-uns de ces pins avaient gardé une houppe verte. Ceux-là survivront, me dit mon interlocuteur. Les autres sont morts, mais non entièrement perdus; le bois reste bon et se vend; mais il est bien évident qu'une telle quantité d'arbres jetés à la fois sur le marché avilit les prix. Les chênes et les châtaigniers, malgré l'apparence, ne sont pas morts. En revanche, tous les jeunes pins sont perdus sans ressource.

Nous revenons par cette route forestière n° 2, ouverte au mois d'avril, qui a montré l'excellence de son hardi tracé et permis au préfet de sortir de cette source de flammes. Nous avions quitté le domaine du feu et nous roulions le long de vastes abîmes, tandis que de toutes parts les versants étaient couverts d'un immense semis de pins, hauts d'un mètre environ, autant qu'il me sembla, et d'une couleur vert tendre.

« Nous sommes ici, reprit mon voisin, sur l'incendie de 1925. Il suffit, vous le voyez, que quelques pins aient survécu pour que, de leurs pignes, ils ensemencent tout le pays. L'avenir est sûr; mais vous voyez aussi que l'épave est longue. »

Il soupira : « Je pense, dit-il, aux pauvres paysans de la Garde-Fréneil, qui vivaient uniquement de châtaignes, du chat-léger et du pin. Ils vont connaître de cruelles années. »

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

Au ministère des finances

Le ministre des finances communique la note suivante :

M. François Piétri, chargé par intérim du ministère des finances, en l'absence de M. P.-E. Flaminio, a reçu M. Jacob, syndic des agents de change, et s'est entretenu avec lui de la situation du marché de Paris.

Sont nommés directeurs des contributions indirectes :

A la Rochelle, M. Aragnès, directeur des contributions indirectes à Montpellier; à Montpellier, M. Radier, directeur à Mont-de-Marsan; à Mont-de-Marsan, M. Hiquif, sous-chef de bureau à la direction générale; à Tours, M. Gillet, directeur des contributions indirectes à Laval; à Albi, M. Gougeon, directeur à Aurillac; à Valence, M. Dureau, directeur au Puy; à Foix, M. Faure, directeur à Annecy.

Conseil supérieur des colonies

Est nommé membre du conseil de législation du conseil supérieur des colonies : M. Deloncle, sénateur.

Sont nommés membres du conseil économique du conseil supérieur des colonies :

MM. Blache, ancien membre des conseils d'administration du Gabon et de la Côte d'Ivoire; Chaix, président du conseil d'administration du Touring-Club de France; Jarron, ingénieur, administrateur de sociétés coloniales; Hachette, administrateur de sociétés coloniales; Trechot, président du conseil d'administration de sociétés coloniales.

Un monument à Daniel Blumenthal

Les milieux républicains de gauche d'Alsace songent à élever un monument à Daniel Blumenthal, député, sénateur, et qui suivit la politique des radicaux, et qui fut le maître et le guide de la gauche. Il fut, par la suite, nommé membre du Landtag, le Parlement régional, et maire de Colmar. Daniel Blumenthal parvint à gagner la France dès le début de la guerre. Il devait y rendre d'appréciables services.

On sait d'autre part qu'un comité s'est formé à Colmar pour élever un monument à l'abbé Emile Wetterlé dont les funérailles ont été, voici quelques semaines, l'occasion d'une émouvante manifestation française.

Conseils généraux

Loire. — Les comités départementaux du bloc républicain et socialiste, auxquels adhèrent M. Louis Germain, sénateur, et qui suivent la politique des sénateurs de la Loire, ont convoqué, en vue des élections des 18 et 25 octobre, avec les socialistes S. F. I. O., un accord pour une action commune. Dès le premier tour, dans les divers cantons de la Loire, les radicaux et socialistes ont obtenu le titre de candidat d'union des gauches. D'autre part, on dit que M. Durafour a constitué un comité distinct et présentera lui aussi des candidats; les républicains nationaux et les communistes, de leur côté, ont représenté dans cette bataille électorale, qui promet d'être vive.

Rhin (AUT.). — Le parti de MM. Rossé et Haegy présentera, dans le canton de Wintzenheim, M. Birgy, maire de Wintzenheim, contre le représentant actuel du canton, M. Meyer, catholique national, doyen de l'assemblée départementale du Haut-Rhin.

Rhin (Bas.). — Dimanche, au lieu, à Strasbourg, une assemblée des délégués de « l'Union populaire » pour arrêter les directives de la prochaine campagne électorale.

M. Michel Walter, qui présidait, a déclaré que le parti s'est tenu fidèle à son programme de 1919 et qu'il défendra les traditions, les institu-

tions et les libertés religieuses, les droits de l'Eglise et de l'école chrétienne.

Il existe, a-t-il ajouté, des milieux et des partis qui voudraient imposer au peuple alsacien une législation laïque et qui contestent le droit à l'existence de la religion dans la vie publique et à l'école. L'Union populaire combattra ces milieux et ces partis avec la plus grande énergie. Elle combattra également le « nationalisme » qui sera source de malheur pour les peuples. Nous nous tenons sur le terrain d'une Alsace française et nous ne laisserons mettre en doute par personne le fait que l'Alsace a fait définitivement retour à la France.

M. Michel Walter a terminé en déclarant :

Nul n'a le droit de nous suspecter pour nos revendications régionalistes, car nous considérons le règlement des problèmes alsaciens comme une affaire purement française.

L'assemblée a adopté une résolution qui répète l'exposé fait par M. Walter. Cette résolution dit ensuite en substance :

Si le programme du parti n'a pas pu être réalisé intégralement et si, dans les questions du régionalisme, de la langue et de l'annexion, il n'a pas été fait le nécessaire, c'est la faute de la majorité du conseil général du Bas-Rhin qui a refusé son appui qu'il s'agissait de faire valoir une politique populaire alsacienne. Il faut donc abattre l'actuelle majorité du conseil général.

Congrès et comités fédéraux

CHEZ LES FONCTIONNAIRES

Comme le Temps l'a annoncé hier, aux Dernières nouvelles, le congrès de la Fédération générale des fonctionnaires a adopté, après un long débat, une résolution affirmant son désir d'unité, mais répétant que cette unité ne saurait être obtenue que par la Fédération générale du travail — c'est-à-dire par le retour des dissidents au sein des organisations cégétistes considérées comme seules « régulières ».

Après la séance du congrès, M. Léon Jouhaux, secrétaire général de la Confédération générale du travail, vint développer ce point de vue. Puis il parla de la crise mondiale. Avant de se séparer, le congrès vota un appel aux fonctionnaires en faveur de l'action syndicale.

LES CUIRS ET PEaux

Le congrès des cuirs et peaux examina, dans la journée d'hier, les questions suivantes : la tarification des cuirs; chemises et modifications à apporter aux assurances sociales.

LES MÉTAUX

Le congrès de la fédération des métaux examina quelle position il lui convenait de garder en face de la crise économique. Il entendit un discours de M. Jouhaux sur les mesures capables de remédier au chômage. Enfin, au cours de la dernière séance, le congrès a voté une résolution critique l'initiative des « 22 » et a jugé irréalisable leur projet de congrès commun en vue de la fusion.

LES MINÈRES

Au cours d'un conseil national réuni hier, la fédération des mineurs a adopté une résolution qui, après avoir déclaré que la campagne menée en sa faveur de la réglementation internationale du marché charbonnier.

Le 21^e congrès de la C. G. T.

Le 21^e congrès de la Confédération générale du travail s'est ouvert hier à Paris. Le programme du jour, outre l'examen du rapport moral, sont inscrites les principales questions suivantes : la crise économique et la situation ouvrière; les méthodes nouvelles de production; le chômage; la réforme de la loi sur le travail; le contrôle ouvrier; les vacances ouvrières; les lois sociales; la réforme de l'enseignement général et technique, etc.

Mais il est une question qui, bien qu'elle ne soit pas explicitement mentionnée dans le programme du jour, retiendra certainement l'attention du congrès. C'est celle de l'unité. Les congrès fédéraux qui viennent de se tenir avant le congrès confédéral ont montré que cette question préoccupe vivement les militants. C'est la campagne menée en sa faveur par le comité des « 22 » — formé comme on sait, de militants cégétistes, unitaires et autonomes — a impressionné les esprits dans un sens parfois favorable, mais plus souvent défavorable. Des personnalités célestes marquées telles que MM. Dumoulin et Digat — le premier ancien secrétaire confédéral et ancien mineur, le second postier — font partie du comité des « 22 ». On attend à ce qu'ils fassent, au congrès qui s'ouvrira demain, une déclaration vigoureuse contre les sessions ouvrières et en faveur de l'unité — offensive qui s'accompagnera sans doute de critiques à l'égard de l'actuelle position de la Confédération générale du travail.

Le président confédéral de la Confédération générale du travail s'est tenu il y a deux ans, lorsque — les listes ouvrières semblaient être arrivées à leur paroxysme — l'unité n'était plus mise en question. Le congrès qui se tenait alors avait pour objet la pleine et entière réalisation de l'unité. Les plus acharnés contre leurs « frères ennemis » font trêve. C'est ainsi que la Confédération générale du travail unitaire officielle, qui avait commencé par se déclarer hostile à l'initiative des « 22 », a beaucoup adouci, ces temps derniers, sa sévérité à leur égard et a même une campagne bruyante pour l'unité. Ceci n'est d'ailleurs pas fait pour inspirer aux cégétistes pleine confiance en la ligne des « 22 ». Les militants de l'initiative des « 22 » ont beaucoup de succès remportés par les « 22 » au congrès fédéral qui viennent de se tenir, on peut prévoir que l'idée d'unité constituera un point culminant dans les débats du congrès de la salle Japy.

Assurances sociales et mutualité

L'assemblée générale que l'union des sociétés de secours mutuels de l'Oise a tenue à Creil sous la présidence de M. Deoroe, sénateur, le secrétaire général, M. Pénard, a constaté, dans son rapport

pour l'exercice 1930 que, par suite de l'application de la loi sur les assurances sociales, la plupart des sociétés adhérentes à cette union ont vu leur effectif diminuer sensiblement alors que leur situation financière se maintenait bonne.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

Les journaux français suivent avec attention et commentent chaque jour l'évolution de la politique internationale telle qu'elle apparaît dans les déclarations de Lénine, hommes d'Etat à Genève. L'Avenir revient en ces termes sur le discours de M. Curieux :

Le ministre allemand a en même temps dessillé les yeux de nos naïfs pacifistes et prouvé que l'exécuteur de la loi sur les assurances sociales, la plupart des sociétés adhérentes à cette union ont vu leur effectif diminuer sensiblement alors que leur situation financière se maintenait bonne.

Mais la vérité était là, visible à tous, il faut tirer de ce spectacle la leçon qu'il comporte pour l'avenir. Plusieurs de nos confrères estiment qu'après l'échec des prétentions allemandes selon Saint-Curieux, MM. Laval et Briand n'ont plus rien à faire à Berlin. Pourquoi ?

Même si le discours de M. Curieux paraît avoir écarté brutalement toute chance d'arrangement sur les seules questions qu'il était possible d'examiner à Berlin, il n'y a aucune bonne raison de répondre à cette sortie par un geste de mauvaise humeur; au contraire; en ne modifiant pas notre programme nous laissons M. Curieux en présence de sa maladresse. A nous d'en profiter. Si la visite de MM. Laval et Briand demeure sans résultat, chacun saura à qui s'en prendre. C'est déjà un résultat.

L'ordre se préoccupe de l'attitude des gouvernements actuels espagnols vis-à-vis du Maroc et des visées italiennes en Afrique du nord :

L'Espagne espagnole excite, c'est clair, l'impérialisme italien et bonheur français, dans un de ces derniers numéros, croyait bon de prévenir la France que le gouvernement fasciste ne tolérerait point qu'elle prit la place de l'Espagne, si celle-ci renonçait à la zone qu'elle occupe au Maroc. « Il ne faut pas de doute, écrit l'auteur, que l'Espagne, si elle se laisse aller à une autre nation devrait tenir compte de nos intérêts vitaux en Méditerranée, dans laquelle nous sommes enfermés et où nous ne pouvons accepter de l'être d'avantage. Evidente est déjà pour nous une réalité : une guerre entre l'Italie et le Maroc nous rendrait qu'aggraver la situation. »

L'Italie fait de beaux rêves. Elle se voit déjà installée à Ceuta, à Tétouan, et elle suppose les bénéfices que lui assurerait la possession de l'Algérie du Maroc et de l'Espagne. Elle se voit déjà en possession de l'Algérie du Maroc et de l'Espagne. Elle se voit déjà en possession de l'Algérie du Maroc et de l'Espagne.

Le Maroc, c'est l'autre danger! Parisien de l'alliance franco-italienne, toujours et quand même, je reconnais parfaitement la dette que nous payons à l'égard de l'Italie, mais je ne puis que constater que le Maroc est une zone de guerre, inévitablement. Le Proche-Orient lui est ouvert; pour le dédaigner, c'est-à-dire à l'égard de la compensation coloniale, qu'elle réclame avec une insistance qui frise parfois la maladresse, mais, dans son intérêt comme dans celui de la France, je me refuse à examiner la question sous cet angle. L'Europe de guerre, inévitablement. Le Proche-Orient lui est ouvert; pour le dédaigner, c'est-à-dire à l'égard de la compensation coloniale, qu'elle réclame avec une insistance qui frise parfois la maladresse, mais, dans son intérêt comme dans celui de la France, je me refuse à examiner la question sous cet angle.

La curieuse élection de M. Paul-Boncour au Sénat dans le Lot-et-Cher ne pouvait manquer d'être diversement commentée, et l'Echo de Paris fait à ce sujet les réflexions suivantes :

L'attitude des simples électeurs radicaux socialistes se seule à nous intéresser directement dans cette histoire. Une fois de plus, ces messieurs, pour la plupart gros bourgeois, gros fermiers, moyens et gros propriétaires d'une riche région, ont voté sans réfléchir. Ils ont voté pour le radicalisme, et c'est tout. M. Paul-Boncour, qui a certainement la fibre patriotique, n'avait rien d'un doctrinaire marxiste, rien d'un révolutionnaire sanglant, en dépit de son surnom « Roubier », rien même d'un méchant homme. Et c'est tout. M. Paul-Boncour, qui a certainement la fibre patriotique, n'avait rien d'un doctrinaire marxiste, rien d'un révolutionnaire sanglant, en dépit de son surnom « Roubier », rien même d'un méchant homme. Et c'est tout.

Il n'empêche qu'il a été élu en tant que membre éminent du parti socialiste, sans avoir à donner aux radicaux le moindre apaisement, sans qu'on lui reproche rien.

Marquons ce jour d'un petit caillou, s'il vous plaît! C'est la première grande manifestation électorale radicale socialiste depuis qu'en Angleterre les libéraux radicaux ont dû quitter précipitamment la barque socialiste, après avoir été précipités de l'embarcadere de la banqueroute! C'est la première grande manifestation électorale radicale socialiste depuis que s'accomplissent, le pacte du « front unique » entre les socialistes mêmes paul-boncouristes et les communistes.

Bravos radicaux! Aucun événement ne les déconcerte; rien ne les effraie! A gauche, toujours plus à gauche!

Citons également, à propos de cette élection, ces lignes du Populaire :

Personne ne nous démentira lorsque nous affirmerons que M. Paul-Boncour a été élu candidat de l'union de la gauche radicale. Elle permet d'affirmer que le Lot-et-Cher la réaction ne dispose plus du tiers des voix du suffrage restreint. Elle permet aussi de constater que plus personne ne croit — comme on se croit — l'affirmation des adversaires à bout d'argument — que M. Paul-Boncour est un homme de gauche.

Nous trouvons son élection plus belle ainsi. C'est une belle victoire. Elle permet d'affirmer que le Lot-et-Cher la réaction ne dispose plus du tiers des voix du suffrage restreint. Elle permet aussi de constater que plus personne ne croit — comme on se croit — l'affirmation des adversaires à bout d'argument — que M. Paul-Boncour est un homme de gauche.

Il n'empêche qu'il a été élu en tant que membre éminent du parti socialiste, sans avoir à donner aux radicaux le moindre apaisement, sans qu'on lui reproche rien.

Marquons ce jour d'un petit caillou, s'il vous plaît! C'est la première grande manifestation électorale radicale socialiste depuis qu'en Angleterre les libéraux radicaux ont dû quitter précipitamment la barque socialiste, après avoir été précipités de l'embarcadere de la banqueroute! C'est la première grande manifestation électorale radicale socialiste depuis que s'accomplissent, le pacte du « front unique » entre les socialistes mêmes paul-boncouristes et les communistes.

Bravos radicaux! Aucun événement ne les déconcerte; rien ne les effraie! A gauche, toujours plus à gauche!

Citons également, à propos de cette élection, ces lignes du Populaire :

Personne ne nous démentira lorsque nous affirmerons que M. Paul-Boncour a été élu candidat de l'union de la gauche radicale. Elle permet d'affirmer que le Lot-et-Cher la réaction ne dispose plus du tiers des voix du suffrage restreint. Elle permet aussi de constater que plus personne ne croit — comme on se croit — l'affirmation des adversaires à bout d'argument — que M. Paul-Boncour est un homme de gauche.

Nous trouvons son élection plus belle ainsi. C'est une belle victoire. Elle permet d'affirmer que le Lot-et-Cher la réaction ne dispose plus du tiers des voix du suffrage restreint. Elle permet aussi de constater que plus personne ne croit — comme on se croit — l'affirmation des adversaires à bout d'argument — que M. Paul-Boncour est un homme de gauche.

Il n'empêche qu'il a été élu en tant que membre éminent du parti socialiste, sans avoir à donner aux radicaux le moindre apaisement, sans qu'on lui reproche rien.

Marquons ce jour d'un petit caillou, s'il vous plaît! C'est la première grande manifestation électorale radicale socialiste depuis qu'en Angleterre les libéraux radicaux ont dû quitter précipitamment la barque socialiste, après avoir été précipités de l'embarcadere de la banqueroute! C'est la première grande manifestation électorale radicale socialiste depuis que s'accomplissent, le pacte du « front unique » entre les socialistes mêmes paul-boncouristes et les communistes.

Bravos radicaux! Aucun événement ne les déconcerte; rien ne les effraie! A gauche, toujours plus à gauche!

Citons également, à propos de cette élection, ces lignes du Populaire :

Personne ne nous démentira lorsque nous affirmerons que M. Paul-Boncour a été élu candidat de l'union de la gauche radicale. Elle permet d'affirmer que le Lot-et-Cher la réaction ne dispose plus du tiers des voix du suffrage restreint. Elle permet aussi de constater que plus personne ne croit — comme on se croit — l'affirmation des adversaires à bout d'argument — que M. Paul-Boncour est un homme de gauche.

Nous trouvons son élection plus belle ainsi. C'est une belle victoire. Elle permet d'affirmer que le Lot-et-Cher la réaction ne dispose plus du tiers des voix du suffrage restreint. Elle permet aussi de constater que plus personne ne croit — comme on se croit — l'affirmation des adversaires à bout d'argument — que M. Paul-Boncour est un homme de gauche.

Il n'empêche qu'il a été élu en tant que membre éminent du parti socialiste, sans avoir à donner aux radicaux le moindre apaisement, sans qu'on lui reproche rien.

Marquons ce jour d'un petit caillou, s'il vous plaît! C'est la première grande manifestation électorale radicale socialiste depuis qu'en Angleterre les libéraux radicaux ont dû quitter précipitamment la barque socialiste, après avoir été précipités de l'embarcadere de la banqueroute! C'est la première grande manifestation électorale radicale socialiste depuis que s'accomplissent, le pacte du « front unique » entre les socialistes mêmes paul-boncouristes et les communistes.

Bravos radicaux! Aucun événement ne les déconcerte; rien ne les effraie! A gauche, toujours plus à gauche!

Citons également, à propos de cette élection, ces lignes du Populaire :

Personne ne nous démentira lorsque nous affirmerons que M. Paul-Boncour a été élu candidat de l'union de la gauche radicale. Elle permet d'affirmer que le Lot-et-Cher la réaction ne dispose plus du tiers des voix du suffrage restreint. Elle permet aussi de constater que plus personne ne croit — comme on se croit — l'affirmation des adversaires à bout d'argument — que M. Paul-Boncour est un homme de gauche.

Nous trouvons son élection plus belle ainsi. C'est une belle victoire. Elle permet d'affirmer que le Lot-et-Cher la réaction ne dispose plus du tiers des voix du suffrage restreint. Elle permet aussi de constater que plus personne ne croit — comme on se croit — l'affirmation des adversaires à bout d'argument — que M. Paul-Boncour est un homme de gauche.

Il n'empêche qu'il a été élu en tant que membre éminent du parti socialiste, sans avoir à donner aux radicaux le moindre apaisement, sans qu'on lui reproche rien.

Marquons ce jour d'un petit caillou, s'il vous plaît! C'est la première grande manifestation électorale radicale socialiste depuis qu'en Angleterre les libéraux radicaux ont dû quitter précipitamment la barque socialiste, après avoir été précipités de l'embarcadere de la banqueroute! C'est la première grande manifestation électorale radicale socialiste depuis que s'accomplissent, le pacte du « front unique » entre les socialistes mêmes paul-boncouristes et les communistes.

n'oublie jamais les hommes qui l'ont servi avec probité et dévouement.

Cot exemple d'un département, éissant malgré lui, malgré ses refus officiels, malgré ses protestations réitérées l'homme qu'il vénère et qu'il a attendu dix-sept années, est unique dans l'histoire de la troisième République.

Réjouissons-nous de tout cœur que ce rare hommage ait été rendu à un des plus éminents membres de notre parti!

PRESSE DÉPARTEMENTALE

Dans le Courrier du Centre, M. Edouard Soulier, député, traite la question syrienne :

La commission des mandats a précisé les conditions à exiger pour que les territoires syriens, en bons foi et bon sens, dans un de ces mandats — j'en cite quelques-uns : « Etre capable de maintenir son intégrité territoriale ainsi que son indépendance politique; être en mesure de faire respecter la loi; être capable de défendre le territoire; être assuré de disposer de ressources qui puissent régulièrement pourvoir aux besoins de l'Etat; assurer et garantir la protection effective des majorités de race, de langue et de religion. »

Or, à vrai dire, aucune de ces conditions, n'aurait, n'est réalisée aujourd'hui, ne sera réalisée demain par les populations du Levant.

Les peuples, comme les individus, ont des complications et des aptitudes diverses, et en ces qui sont devenus homogènes; il en est qui sont restés dispersés. La Syrie est du nombre.

A L'EXPOSITION COLONIALE